

Commerce, Pratiques

Définitions

Marché 2:6

Produit ou services 2:6, 11-3; 6:7, 15, 20

Double étiquetage 6:9-11

Examen, faits à établir 2:5-6

Exclusivité 2:6; 6:20

Immobilier, industrie

Bill C-7, Service d'inscriptions multiples (SIM), conséquences 6:15-6, 20-1

Exclusivité 6:20

Normes 6:18

Publicité trompeuse 6:20

Tarifs de courtage 6:16, 20

Infractions

Activité illégale à d'autres égards 2:7, 8

Critères

Bill C-7, opposition 2:5-7, 8, 10, 13, 16

Concurrence, réduction 2:5-6, 7, 9, 13, 14-5, 16

Recommandations 2:7, 8-9

Droit d'appel 2:9, 10-1, 16-7; 6:7

Exemptions 2:7, 8; 6:7

Injonctions provisoires 6:6, 7

Ordonnances

Application 2:15; 6:8

Conformité 6:8

Recouvrement dommages-intérêts, actions en vertu

Code civil, criminel 2:18-20; 6:8-9

Limitation marché 2:6

Propriété intellectuelle et industrielle 6:6, 11-2, 13

Publicité trompeuse

Défense, moyens 2:7, 21-2

Fair Trading Act, 1973, Royaume-Uni, stipulations 2:7

Refus de vente

Bill C-7, dispositions, effet 2:13, 14; 6:6

Défense 2:9, 10

Définition produit, importance 2:6, 11-2, 13

Description 2:5-6

Maintien prix 2:13, 14

Sport professionnel ou amateur 6:14-5

Truquage des offres 6:6-7

Ventes liées, Bill C-7, dispositions, opposition 2:6, 13, 14

Voir aussi

Commission sur les pratiques restrictives du commerce

Enquêtes sur coalitions et concurrence au Canada...

Commission de surveillance du prix des produits alimentaires

Rapport, prix œufs 5:11

Commission sur les pratiques restrictives du commerce

Concurrents internationaux, pouvoirs 2:6

Décisions, droit d'appel 2:9, 10-1, 16-7; 6:5

Membres, augmentation, recommandation 6:5

Pouvoir discrétionnaire, choix distributeurs 2:7

Pouvoirs illimités, opposition 2:5-7; 6:5, 7

Voir aussi

Commerce, Pratiques

Connolly, hon. John J., sénateur (Ottawa-Ouest)

Étude anticipée... à Loi relative aux enquêtes sur coalitions et concurrence au Canada 2:8-9, 11, 15-8, 22

Conseil économique du Canada

Rapport, juillet 1969, extrait, «Le nouvel état industriel» 6:12

Cook, hon. Eric (Harbour Grace)

Bill C-4 5:9, 11-7

Bill C-6 1:6-7, 9-10; 3:9

Bill C-14 4:7-10

Étude anticipée... à Loi relative aux enquêtes sur coalitions et concurrence au Canada 2:10, 15, 18, 20-2; 6:18

Couillard, M. Georges H., Président, Sogim Ltée, Ville de Québec; Président, Canadian Real Estate Association

Bill C-7 6:18

Cour fédérale, Loi

Art. 28, droit d'appel, stipulation 2:16-7; 6:7

Desruissaux, hon. Paul, sénateur (Wellington)

Bill C-4 5:12, 16

Bill C-6 3:9

Bill C-14 4:6, 9-10

Étude anticipée... à Loi relative aux enquêtes sur coalitions et concurrence au Canada 2:22

Droit criminel

Introduction injonction provisoire 2:21

Enquêtes sur coalitions et concurrence au Canada, Étude anticipée de tout projet de loi et toute question qui se rattachent à Loi relative aux

Bill C-7

Application 2:12

Définitions

«Conditions usuelles de commerce» 2:10-1, 13

«Double étiquetage» 6:9-11

«Exclusivité» 6:20

«Impression générale» 2:21

Produit services, marché, nécessité définir 2:6, 11; 6:7, 15, 20

«Truquage des offres» 6:6-7

Discussions

Art. 10 «29(1)»—Utilisation abusive propriété industrielle ou intellectuelle 6:11

Art. 10 «29.1»—Injonctions provisoires 6:6

Art. 12 «31.1»—2:18-20; 6:9

Art. 12 «31.2»—Compétence Commission en cas refus vente 2:5, 8, 9, 15; 6:5-6

Art. 12 «31.4»—Définitions 2:5, 6; 6:20

Art. 15 «32.2»—Définition «truquage offres» 6:6-7

Art. 15 «32.3»—Complot relatif au sport professionnel ou amateur 6:14

Art. 18 «36.2»—Double étiquetage 6:9-11

Art. 18 «36.5)»—Il faut tenir compte impression générale 2:21-2

Art. 18 «38 (1)»—Maintien prix 6:11

Art. 24 «46.1»—Défaut d'observer certaines ordonnances 6:8

Financial Times, article, extraits 2:12

Législation provinciale, présence 2:12

Opposition 2:5, 7, 8, 10, 13, 14; 6:15

Utilité 6:11-3

Enquêtes sur coalitions, Loi relative, pouvoir réglementation, dispositions 2:18

Étude 2:5-22; 6:5-21

Voir aussi

Commerce, Pratiques